



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

le mardi 15 décembre 2020 à 20 h 00

La réunion se tiendra dans la salle associative afin de respecter la distanciation sociale nécessaire.

Le public ayant accès à la salle de ce conseil se limitera à 3 personnes.

Le port du masque est obligatoire et chaque personne devra apporter son stylo personnel.

Ordre du jour du conseil municipal :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 novembre 2020
- Départ annoncé de l'atelier Kéolis
- Attribution d'une indemnité de confection de documents budgétaires au Receveur Municipal
- Institution d'une part fixe pour la redevance d'assainissement collectif et détermination des montants de la part fixe et de la part variable
- Motion présentée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour une gestion permettant l'accroissement de la disponibilité de ressource en eau
- Aménagement du Bourg : avenant à une commande
- Réhabilitation de la maison des Jonquilles : choix des prestataires
- Réhabilitation du bâtiment de la Croix Saint Just :
 - Conventonnement APL
 - Présentation de l'avant-projet sommaire
 - Demandes de subventions
- Annulation du recensement de la population en raison de la crise sanitaire
- Décisions Modificatives
- Questions diverses et interventions

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

NOUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DE L'ATTESTATION DEROGATOIRE (CASE 7) ET DE LA PRESENTE CONVOCATION.

A Juré, le 9 décembre 2020
Le Maire, Patrice ESPINASSE

